



Les politiques publiques pour l'électro-mobilité

Cécile Clément Cerema DTECTV,

Florence Naizot Cerema Dter Normandie Centre

Cerema Normandie-Centre

12 octobre 2018 – Journée technique « les collectivités se branchent sur l'électro-mobilité »

Écosystème « simplifié » de l'électro-mobilité

Mix ENR

Marché de l'énergie

Aménagement urbain et gestion de la ville

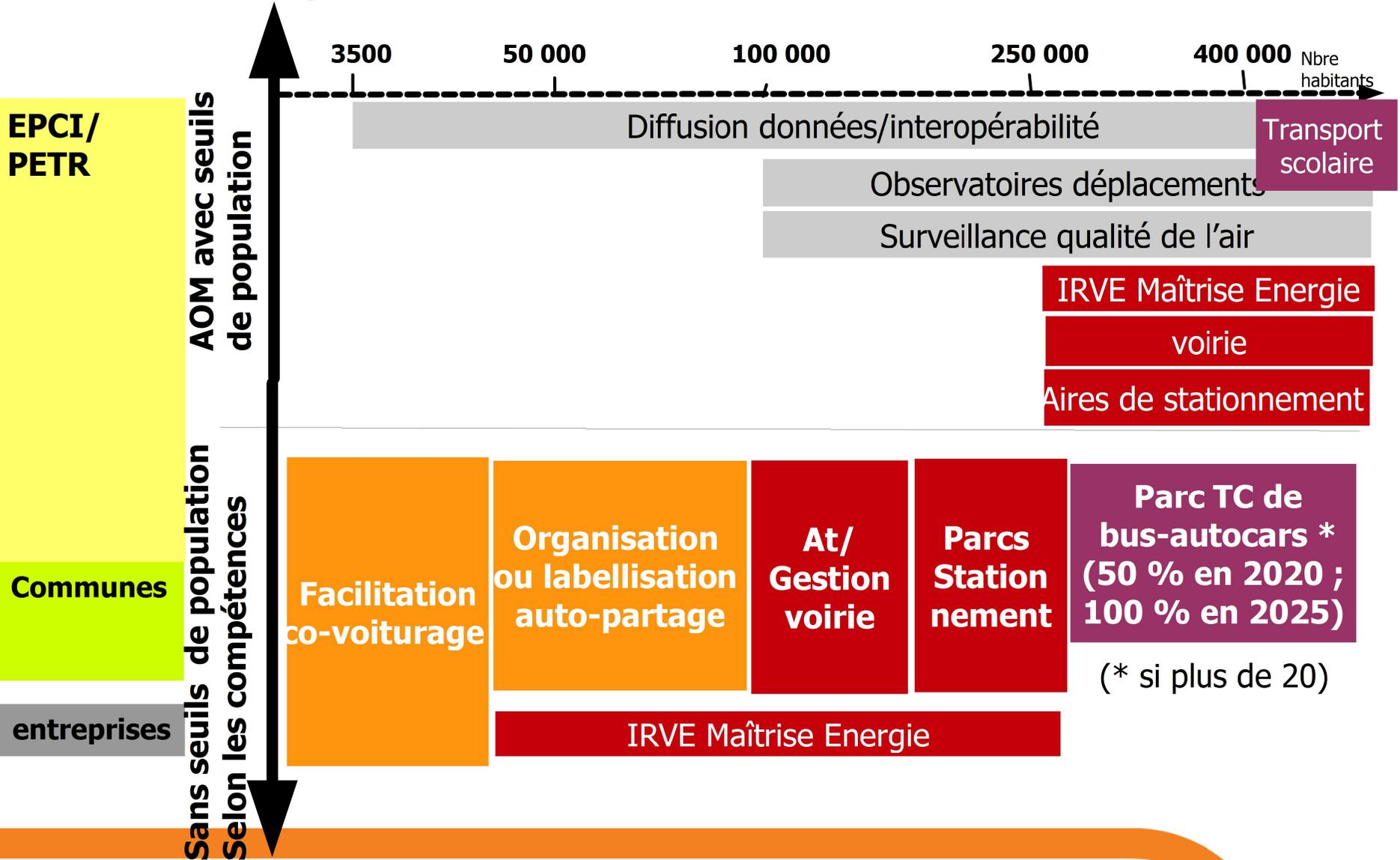
IRVE

Constructeurs automobiles et fabricants d'équipements

Services d'infrastructures et de mobilité

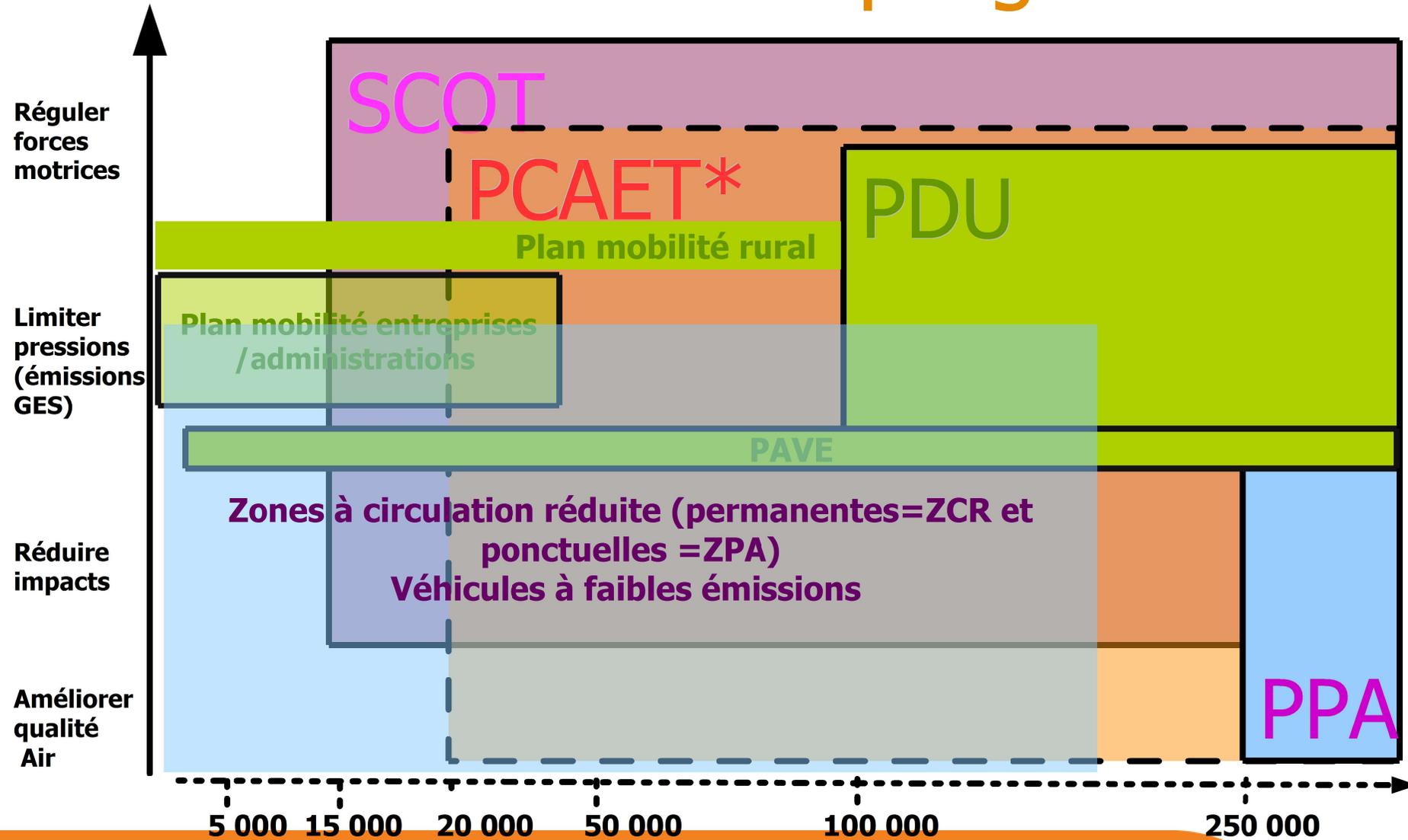
Source : eMI3

Les obligations / compétences

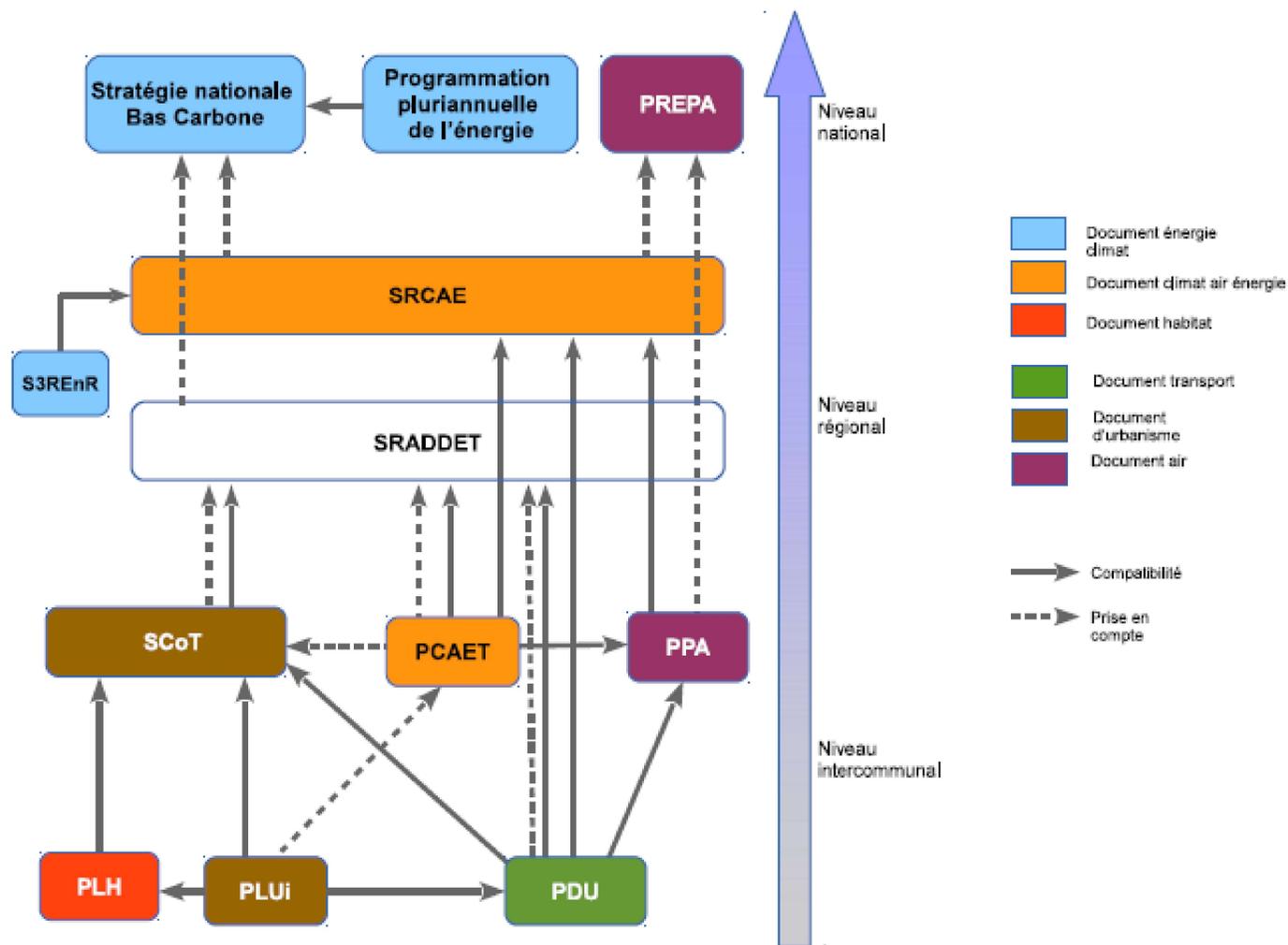


Types de réponses
« réduction des GES »

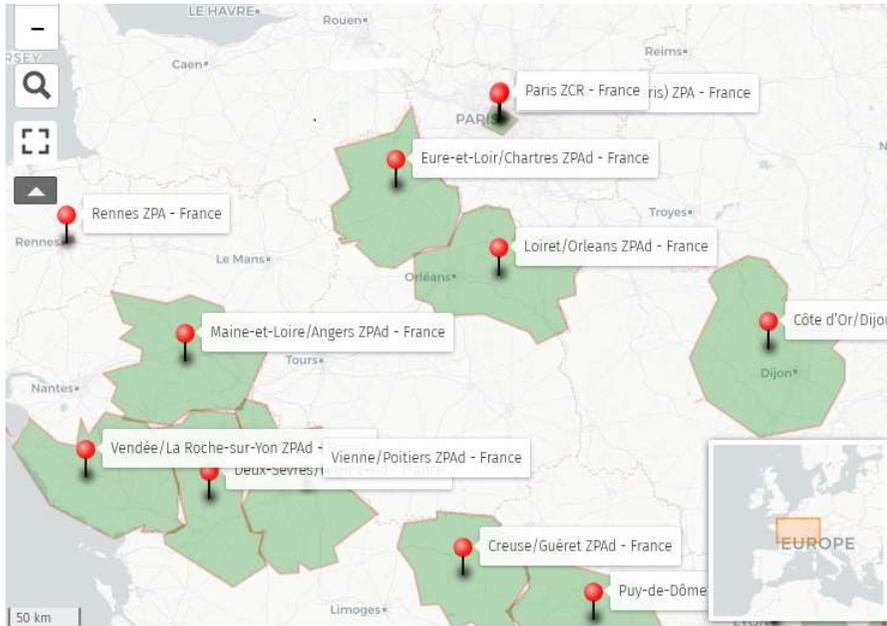
Plans et programmes



Articulations entre plans-programmes



Carte des ZCR-ZPA



Secteurs où privilégier les véhicules à (très) faible émission* :

- Voitures et camionnettes à motorisation électrique
- Bus et autocars : Motorisation ET réseau électrique

* définitions réglementaires

Source : <https://www.crit-air.fr>

Obligations pour le parc des collectivités

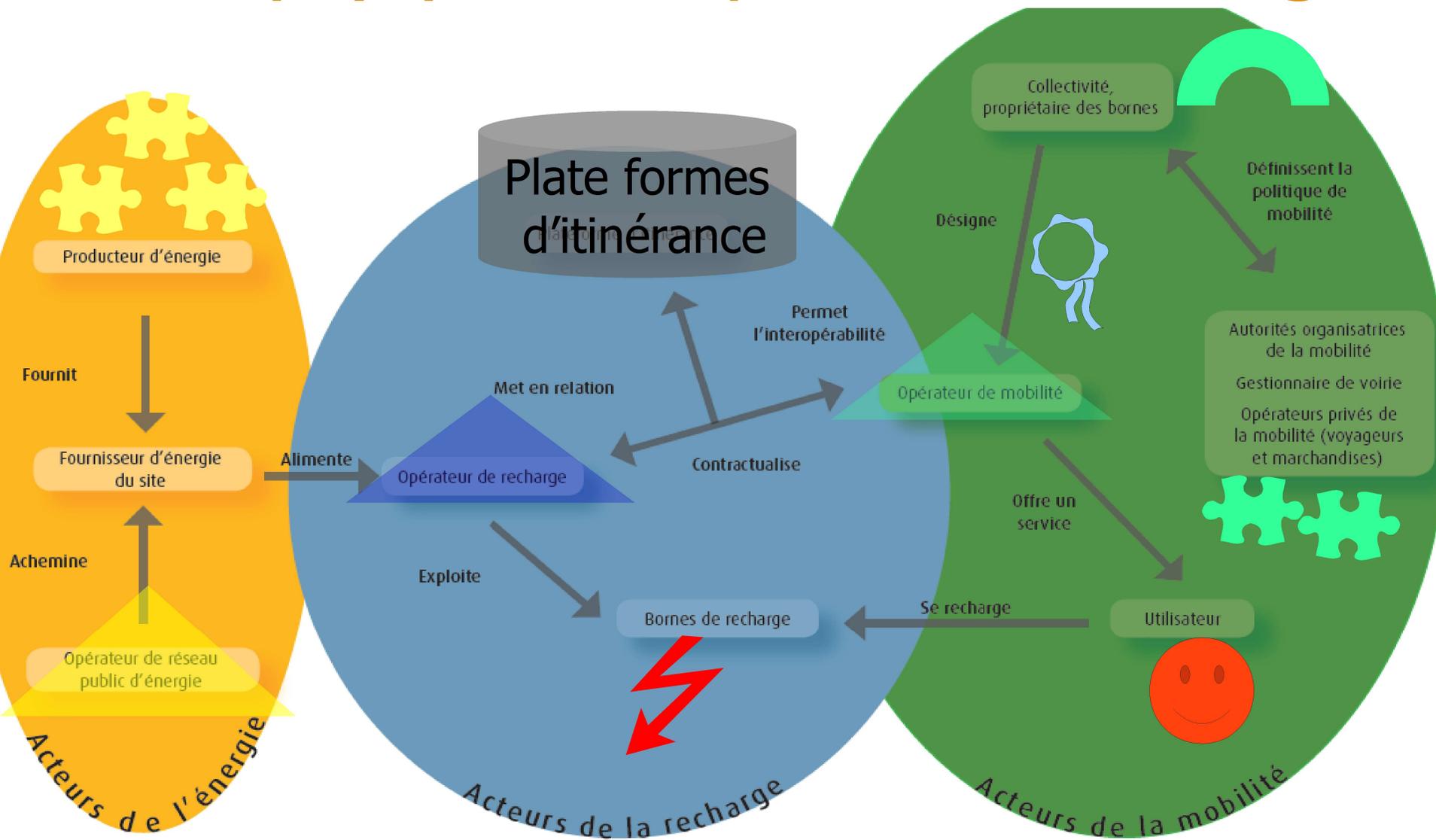
Pour les flottes de bus et cars de plus de 3,5 tonnes

(Source : <https://www.gart.org/actualite/parution-du-decret/>)

SYNTHESE DECRET VI FAIBLES EMISSIONS

| | Province | | | | | IdF | |
|--------------|--|-----------------|--|-------------------------|-------------------------|--|-----------------|
| | > 250.000 habitants | | < 250.000 habitants | | | | |
| | | | Zone PPA | | Hors Zone PPA | | |
| | Communes définies par arrêté Préfectoral | Autres communes | Communes définies par arrêté Préfectoral | Autres communes | | Communes définies par arrêté Préfectoral | Autres communes |
| Urbains | Groupe 1 | Groupes 1 et 2 | Groupes 1 et 2 | Groupes 1, 2 et Euro VI | Groupes 1, 2 et Euro VI | Groupe 1 | Groupes 1 et 2 |
| Interurbains | Groupes 1, 2 et Euro VI | | | | | | |

Le triptyque des points de charge

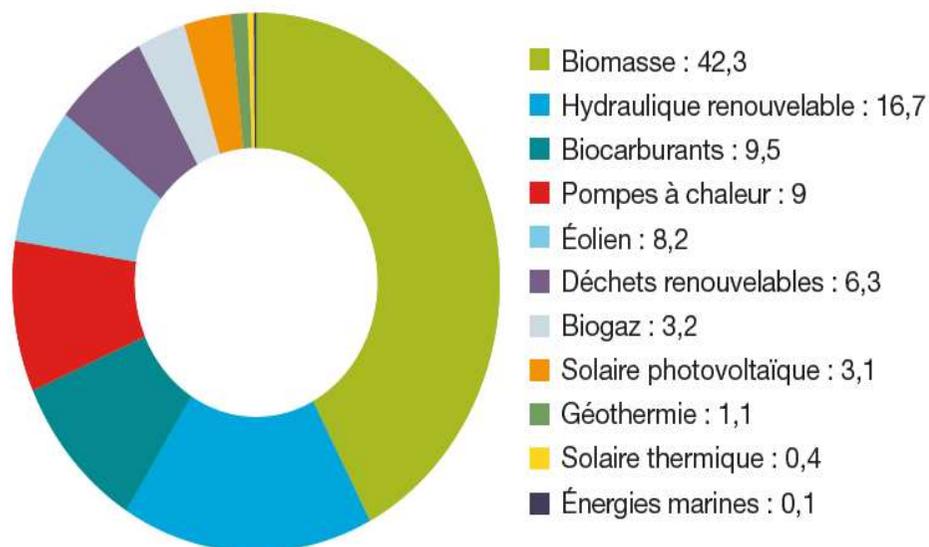


Vers un mix énergétique pour les bornes ?

PRODUCTION PRIMAIRE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES PAR FILIÈRE

TOTAL : 25,4 MTEP EN 2017

En %



Champ : métropole.

Source : SDES, d'après les sources par filière

PAVE

Aires de stationnements

- Vélos
- Voitures
- Cars-bus

Plateformes intermodales

- Interurbain
- Urbain
- Zones peu denses

Voirie

- Approvisionnements ponctuels
- Gestion Stations publiques/privées

Autopartage

En 2016, les ENR représentent 16 % de la consommation brute finale nationale

L'objectif 2030=32%

Source : Chiffres clefs de l'énergie, édition 2018, SDES/CGDD-Datalab

Adapter...les bornes aux usages

| Localisation | Type de borne | Configuration |
|--|--------------------------|---|
| Zone de passage (autoroute, voirie rapide...) | Rapide | Configuration 1: une seule borne avec deux points de charge pour un seul point de livraison raccordé au réseau de distribution d'électricité |
| Zones d'intermodalité et centralités commerciales | Accélérée, voire normale | Configuration 3: une borne principale « totem », plus cinq bornes associées offrant douze points de charge pour un seul point de livraison d'électricité |
| Zones résidentielles et zones d'activités | Normale, voire accélérée | Configuration 2: une borne principale avec monétique intégrée, plus deux bornes associées, offrant ainsi six points de charge pour un seul point de livraison d'électricité |

L'implantation des points de charge

7 millions de points de charge (privés/publics) attendus en 2030 (*article 41 – loi 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte*)

Au niveau de la collectivité, réfléchir au regard :

- des places de stationnement pérennes ;
- des travaux déjà menés de réaménagement de la voirie (modes actifs et TC) ;
- des initiatives privées pour une complémentarité ;
- des mutualisations pour les véhicules électriques et hybrides en autopartage et en covoiturage ;
- des usages selon les secteurs (denses/peu denses ; à forte ou moyenne ou faible circulation)....



Merci de votre participation

Pour en savoir plus

www.cerema.fr

Cerema Normandie-Centre

12 octobre 2018 – Journée technique « les collectivités se branchent sur l'électro-mobilité »